

Communiqué de presse

Nantes, le 7 novembre 2014

La CCI Nantes St-Nazaire et NEOPOLIA renouvellent leur collaboration au profit de la performance des entreprises

Jean-François Gendron, Président de la CCI Nantes St-Nazaire et Jean-Claude Charrier, Président de NEOPOLIA, ont officialisé, vendredi 7 novembre, le renouvellement d'une convention pour une durée de 3 ans.

5 axes de coopération au service des entreprises du territoire

Partenaire historique de NEOPOLIA depuis sa création, la CCI Nantes St-Nazaire reconduit son soutien technique et financier au réseau pour les 3 prochaines années (2015 – 2017). Cette nouvelle convention engage les deux structures sur une feuille de route déclinée en 5 axes :

- **Œuvrer ensemble pour la performance des entreprises** : NEOPOLIA agissant en mode collectif pour le compte de ses adhérents, s'appuiera techniquement sur les services de la CCI Nantes St-Nazaire, pour aider ses membres à structurer leur organisation. Les adhérents de NEOPOLIA pourront donc être mis en contact directement avec les conseillers de la CCI lorsqu'un besoin sera détecté. Inversement, lorsqu'elle le jugera judicieux, la CCI orientera les entreprises rencontrées, vers les business clusters de Neopolia.
- **Développer l'internationalisation des PME** : il s'agira de connecter les besoins des adhérents de NEOPOLIA, aux outils pilotés par la CCI Nantes St-Nazaire, tels que le World Trade Center ou CCI International.
Le Brésil étant actuellement une cible de NEOPOLIA pour le DAS aéronautique, des échanges sont à envisager avec le WTC qui travaille cette destination.
- La CCI Nantes St-Nazaire et NEOPOLIA souhaitent ensemble proposer la mise en place de **comités stratégiques filières** en fonction des besoins recensés, sur le modèle de ce qui se fait déjà sur les Energies Marines Renouvelables.
- Chaque fois que cela sera possible, **des actions de promotions communes** seront mises en œuvre : salons, réunions d'informations, RDV d'affaires ...
- Enfin, la CCI Nantes St-Nazaire et NEOPOLIA envisagent de proposer et développer ensemble **des projets de toute nature**. Un premier projet est déjà dans les starting blocks pour concrétiser ce partenariat : le lancement d'une formation de « soudure certifiée » pour le secteur des EMR.

Des liens étroits au service du développement de l'activité économique du territoire

Depuis 1998, la CCI Nantes St-Nazaire et Neopolia entretiennent des liens étroits au service du développement de l'activité économique du territoire. Les deux acteurs agissent de façon complémentaire et concertée pour développer la performance des entreprises ligériennes.

Ainsi, dans le cadre du programme « Navale 2013 », ce sont plus de 80 entreprises impactées par la baisse de charges de STX qui ont été rencontrées et accompagnées par les 2 opérateurs, à la fois sur un volet individuel (CCI) et sur un volet collaboratif (NEOPOLIA).

Le lancement et l'animation de la filière des Energies Marines Renouvelables est un autre fait marquant à mettre à l'actif de la coopération entre les deux partenaires pour la période 2011-2014.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr



@MarieLeSaint1

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr